

Photo sectorielle 2016

Electriciens : Installation & Distribution
SCP 149.01

VOLTA

© 2016 VOLTA
Avenue du Marly 15/8 b2
1120 Bruxelles
Tél. : 02/476.16.76
Fax : 02/476.17.76

Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou rendue publique que ce soit par impression, photocopie, photographie, électronique ou par bandes sonores ou quelque autre procédé que ce soit y compris l'enregistrement dans un système de classification de données sans autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Volta souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit à la réalisation de cette étude qui a abouti à cette publication.

Préambule

Avant de débiter ce travail, il semble opportun de vous présenter Volta. Volta est le carrefour du secteur de l'électrotechnique dont les trois piliers sont : la formation et la gestion de compétences, la technologie et la réglementation, l'accord et le paiement des indemnités complémentaires. Volta réunit les forces de Formelec, Tecnolec et du FSE ; il est géré par les partenaires sociaux du secteur.

Volta réalise une photo du secteur lié à la SCP 149.01. Les données des entreprises et travailleurs de ce secteur sont régulièrement étudiées pour acquérir davantage de connaissances sur le marché du travail et ses évolutions.

Les chiffres relatifs aux entreprises et travailleurs du secteur, tels que repris dans la présente photo sectorielle, proviennent des données centralisées de l'ONSS des entreprises et travailleurs. Ces données ONSS sont extraites de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, par le biais d'un système de gestion de base de données Cert-X, à la date du 15 septembre pour le second trimestre de l'année en cours. La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale est alimentée par différents flux de données, concernant tant les entreprises que les travailleurs, le tout reçu dans un cadre juridique légal. Cela reprend entre autres l'ensemble des relevés du personnel déclarés par les employeurs ; ces relevés constituant les éléments de base de la déclaration trimestrielle établie par chaque employeur. Il est à noter que, lors de la réalisation des opérations de traitement statistique, certaines données déclarées peuvent s'avérer erronées ou manquantes pour diverses raisons. Remarquons également que la base de données utilisée pour les photos sectorielles 2015 et 2016 diffère de celle utilisée pour les photos sectorielles précédentes. Cela génère des différences et rend incomparables les données des photos sectorielles 2015 et 2016 avec celles des années antérieures.

Les données statistiques de cette photo sectorielle 2016 vous aideront sans aucun doute à mieux comprendre l'importance du secteur au niveau de l'économie belge et appréhender les particularités de la sous-commission paritaire 149.01.

Bonne lecture,

Peter Claeys

Liste des abréviations utilisées

SCP	Sous-Commission Paritaire
ASBL	Association Sans But Lucratif
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
N.D. :	Non Disponible

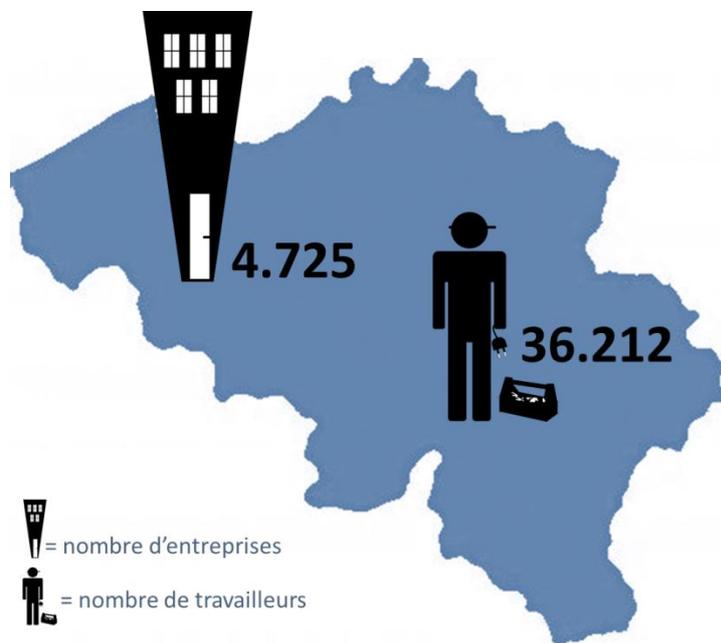
Table des matières

PRÉAMBULE	3
1. Entreprises et travailleurs du secteur : vue globale	5
2. Répartition des entreprises par province en 2016	6
3. Répartition des entreprises par région en 2016	6
4. Répartition des travailleurs selon leur statut en 2016	7
5. Répartition géographique des travailleurs par province en 2016	8
5.1 Répartition des travailleurs par province en 2016	8
5.2 Répartition des ouvriers par province en 2016	9
5.3 Répartition des employés par province en 2016	11
5.4 Répartition des élèves stagiaires par province en 2016	12
5.5 Répartition des différents statuts par province en 2016	13
6. Répartition géographique des travailleurs par région	15
7. Répartition des entreprises SCP 149.01 selon leur taille	18
7.1 Evolution de la répartition des entreprises selon leur taille en 2016	18
8. Répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon l'âge en 2016	20
8.1 Répartition des travailleurs selon l'âge en 2016	20
8.2 Répartition des ouvriers selon l'âge en 2016	22
8.3 Répartition des employés selon l'âge en 2016	25
8.4 Répartition des élèves stagiaires selon l'âge en 2016	28
9. Répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon le genre en 2016	30
9.1 Répartition des travailleurs selon le genre	30
9.2 Répartition des ouvriers selon le genre	30
9.3 Répartition des employés selon le genre	30
9.4 Répartition des élèves stagiaires selon le genre	30
10. Répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon la nationalité	31
11. Annexe : carte de Belgique	35

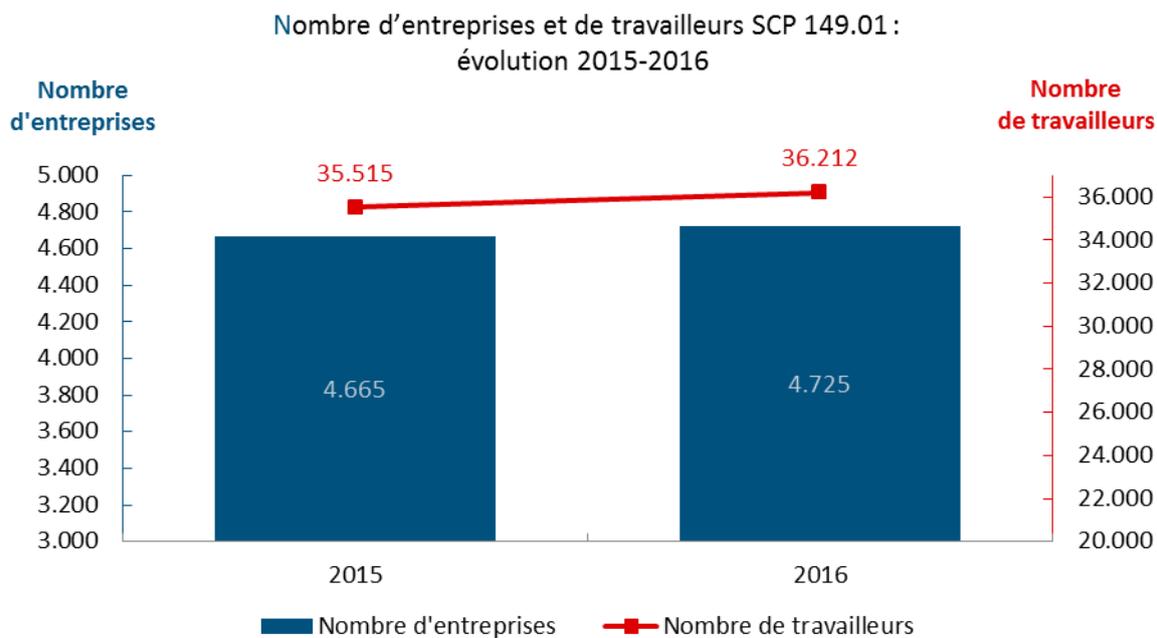
1. Entreprises et travailleurs du secteur : vue globale

Nous commençons tout d'abord par observer le nombre total d'entreprises et de travailleurs dans le secteur.

Au deuxième trimestre 2016, les données ONSS répertoriaient 4.725 entreprises et 36.212 travailleurs.

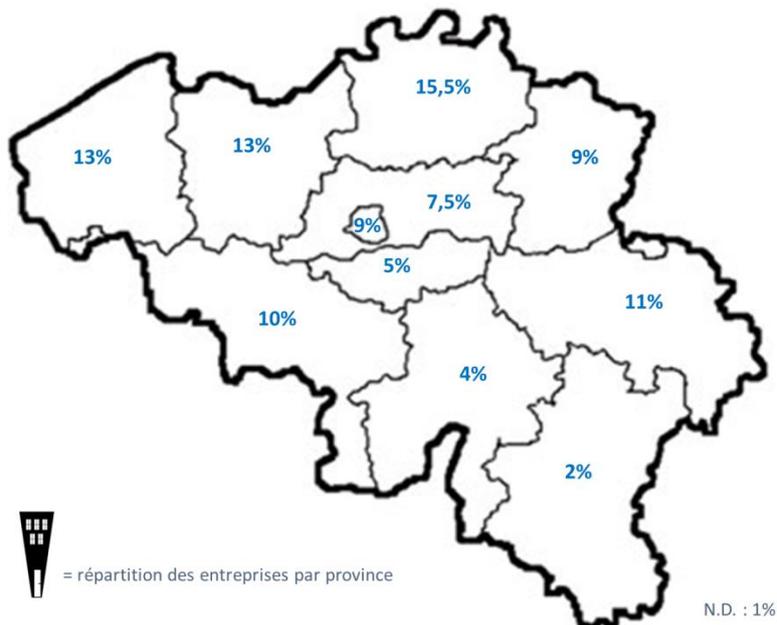


Le nombre total d'entreprises et de travailleurs a augmenté entre 2015 et 2016 : +1,3% pour les sociétés (60 entreprises de plus) et +2% pour les travailleurs (soit 697 travailleurs supplémentaires).



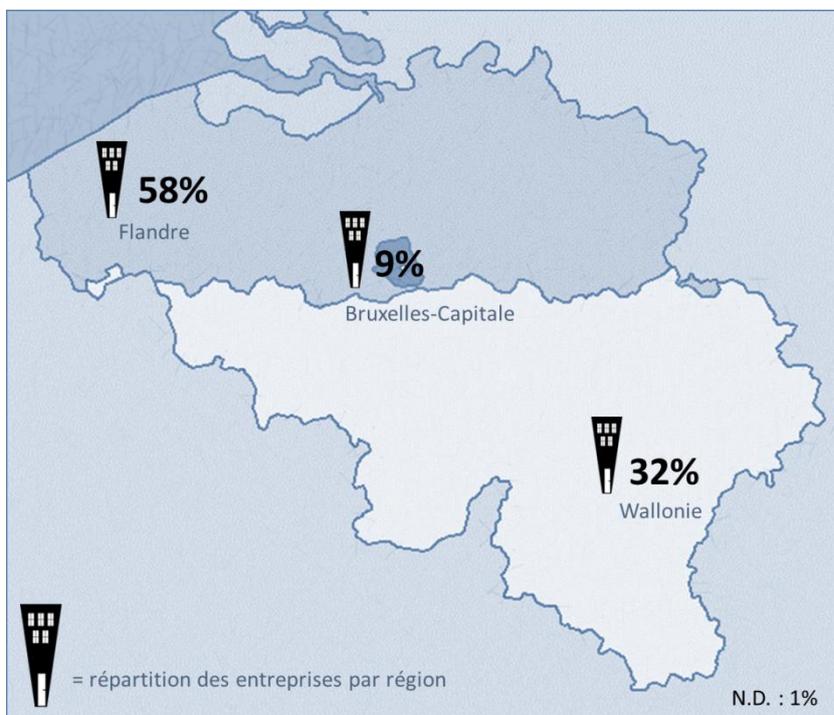
2. Répartition des entreprises par province en 2016

Lorsque nous répartissons les entreprises par province, selon le lieu du siège social, nous constatons que la province d'Anvers regroupe le plus d'entreprises (15,5%). En second lieu, ce sont les Flandres Occidentale et Orientale qui, chacune, en comptent 13%. Vient ensuite la province de Liège avec 11% et juste derrière le Hainaut (10%). La Région de Bruxelles Capitale et le Limbourg sont au même niveau (9%). Le Brabant Flamand comptabilise 7,5% et le Brabant Wallon 5% des entreprises. Enfin, la province de Namur pèse 4% et celle du Luxembourg 2%. Relevons que les données sont indisponibles pour 1% des sociétés.



3. Répartition des entreprises par région en 2016

L'analyse de la répartition des entreprises par région, selon le lieu du siège social, montre que c'est en Flandre que nous recensons le plus grand nombre d'entreprises (58%). En Wallonie, se trouvent 32% des entreprises et en Région de Bruxelles Capitale 9%.



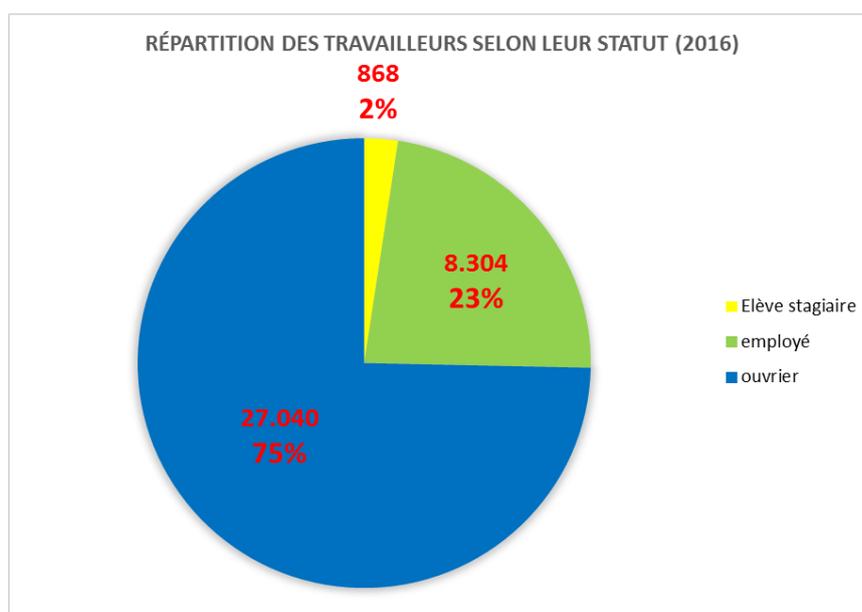
4. Répartition des travailleurs selon leur statut en 2016

Nous observons ci-après la répartition des travailleurs selon le statut.

Les ouvriers représentent trois quarts des travailleurs, les employés un peu moins d'un quart (23%) et les élèves stagiaires 2%.

En 2016, le secteur compte 27.040 ouvriers, 8.304 employés et 868 élèves stagiaires.

Il est à noter qu'on entend par élèves stagiaires, dans cette photo sectorielle, les jeunes sous contrat d'apprentissage ou contrat d'ouvrier jusqu'à l'âge de 18 ans (précisément jusqu'au 31/12 de l'année durant laquelle ils atteignent l'âge de 18 ans). Depuis 2004, les élèves sous contrat d'apprentissage ou contrat d'ouvrier sont déclarés par l'employeur comme travailleurs normaux dès l'âge de 19 ans (à partir du 1/1 de l'année dans le courant de laquelle ils atteignent l'âge de 19 ans).



Entre 2015 et 2016, le nombre total d'ouvriers a augmenté de 3% (672 ouvriers supplémentaires), le nombre d'employés d'1% (50 employés de plus), par contre le nombre d'élèves stagiaires est en recul de 3% (25 stagiaires de moins).

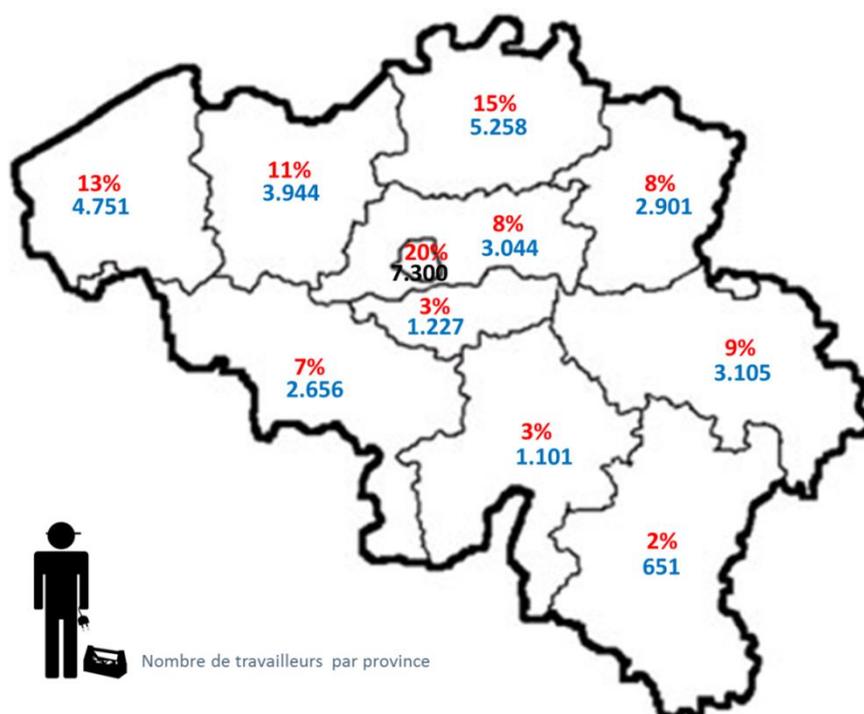
	2015	2016	Evolution 2015-2016	
			Valeur	Pourcentage
Nombre d'ouvriers	26.368	27.040	+672	+3%
Nombre d'employés	8.254	8.304	+50	+1%
Nombre d'élèves stagiaires	893	868	-25	-3%

5. Répartition géographique des travailleurs par province en 2016

La répartition géographique des travailleurs - ouvriers, employés, élèves stagiaires - est basée sur le lieu du siège social des entreprises où ils travaillent. Il ne s'agit donc ni du lieu d'une succursale, ni du lieu de domicile du travailleur.

5.1 Répartition des travailleurs par province en 2016

C'est Bruxelles qui accueille le plus grand nombre de travailleurs en Belgique avec 7.300 travailleurs. Cela représente 20% de l'ensemble des travailleurs du secteur. Vient ensuite la province d'Anvers dont les entreprises n'occupent pas moins de 5.258 travailleurs, soit 15% du total sectoriel. La Flandre Occidentale compte quant à elle 4.751 travailleurs, c'est 13% de l'ensemble. Elle est suivie par la Flandre Orientale où l'on en recense 3.944, soit 11% du total. Vient ensuite la province de Liège avec 3.105 travailleurs puis les provinces du Brabant Flamand et Limbourg avec respectivement 3.044 travailleurs et 2.901 travailleurs, chacun occupant 8% du total sectoriel. Le Hainaut est à 7% avec 2.656 travailleurs. Les provinces du Brabant Wallon et Namur sont à 3%, avec respectivement 1.227 et 1.101 travailleurs. La province de Luxembourg compte 651 travailleurs (2%).



Si l'on se penche sur l'évolution des chiffres par province entre 2015 et 2016, notons que le nombre de travailleurs pour lequel les données sont indisponibles est moitié moindre en 2016. Cela dit, relevons que les provinces d'Anvers, de Flandre Orientale et Occidentale sont celles qui comptabilisent le plus d'effectifs supplémentaires en valeur absolue en 2016 (670 travailleurs de plus à elles trois). S'y ajoute le Brabant Wallon avec une augmentation de 6%. Trois provinces perdent des effectifs : le Luxembourg avec 44 travailleurs de moins (-6%), le Brabant Flamand avec 27 (-1%) et Namur avec 13 (-1%).

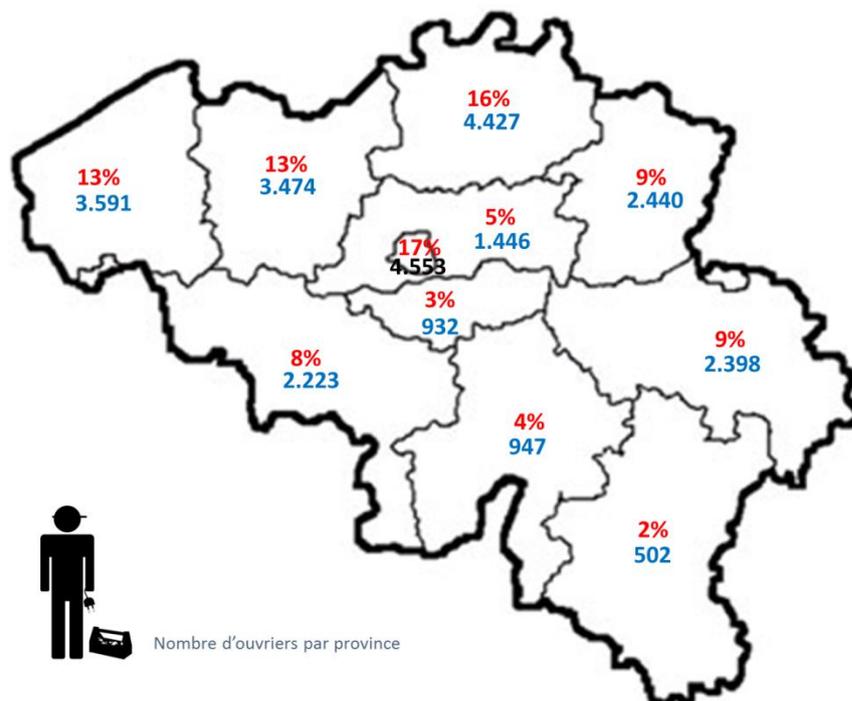
Province	Travailleurs 2015		Travailleurs 2016		Evolution 2015-2016		
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Bruxelles-Capitale ¹	7.194	20%	7.300	20%	+106	+1%	
Flandre	Brabant Flamand	3.071	9%	3.044	8%	-27	-1%
	Limbourg	2.801	8%	2.901	8%	+100	+4%
	Anvers	4.998	14%	5.258	15%	+260	+5%
	Flandre Orientale	3.726	10%	3.944	11%	+218	+6%
	Flandre Occidentale	4.559	13%	4.751	13%	+192	+4%
Wallonie	Hainaut	2.578	7%	2.656	7%	+78	+3%
	Brabant Wallon	1.154	3%	1.227	3%	+73	+6%
	Namur	1.114	3%	1.101	3%	-13	-1%
	Liège	3.089	9%	3.105	9%	+16	+1%
	Luxembourg	695	2%	651	2%	-44	-6%
N.D. ²	536	2%	274	1%	-262	-49%	
Total	35.515	100%	36.212	100%	+697	+2%	

5.2 Répartition des ouvriers par province en 2016

Tout comme pour les travailleurs, c'est à Bruxelles que l'on retrouve le plus d'ouvriers (4.553 soit 17% des ouvriers du secteur) puis à Anvers (4.427 soit 16%), ensuite en Flandres Occidentale et Orientale (respectivement 3.591 et 3.474 ouvriers, chacun à 13%). Les ouvriers des provinces de Limbourg et Liège représentent chacun 9% du total des ouvriers (2.440 et 2.398 respectivement). Le Hainaut compte 2.223 ouvriers (soit 8% du total sectoriel). En Brabant Flamand, on recense 1.446 ouvriers (5%). La province de Namur en compte presque autant que le Brabant Wallon (respectivement 947 et 932 ouvriers, soit 4 et 3%). Le Luxembourg pèse 2% (502 ouvriers). Notons que les données sont indisponibles pour 107 ouvriers (0,4% du total des ouvriers), c'est près de deux fois moins qu'en 2015 (274 ouvriers, soit 1% des ouvriers). Toutes choses égales par ailleurs, cela signifie que 167 ouvriers supplémentaires ont été répartis dans les différentes provinces en 2016. Cela étant, nous observons globalement que la tendance est à la hausse du nombre d'ouvriers dans les différentes provinces exception faite du Luxembourg (-4%), du Brabant Flamand (-1%) et de Namur (0%). Il s'agit des trois provinces qui occupent déjà le moins d'ouvriers en Belgique.

¹ Dans les tableaux présentant les données par province, nous comparons les 10 provinces belges et la région de Bruxelles-Capitale afin de couvrir géographiquement tout le territoire belge.

² Données non disponibles. Cela concerne, d'une part, les travailleurs ayant eu des prestations au second trimestre 2016 dans le secteur mais dont l'entreprise pour laquelle ils ont travaillé a depuis lors quitté le secteur (à la date du 15/9/2016, date d'extraction des données Cert-X), et d'autre part, les entreprises dont le siège social se trouve à l'étranger.

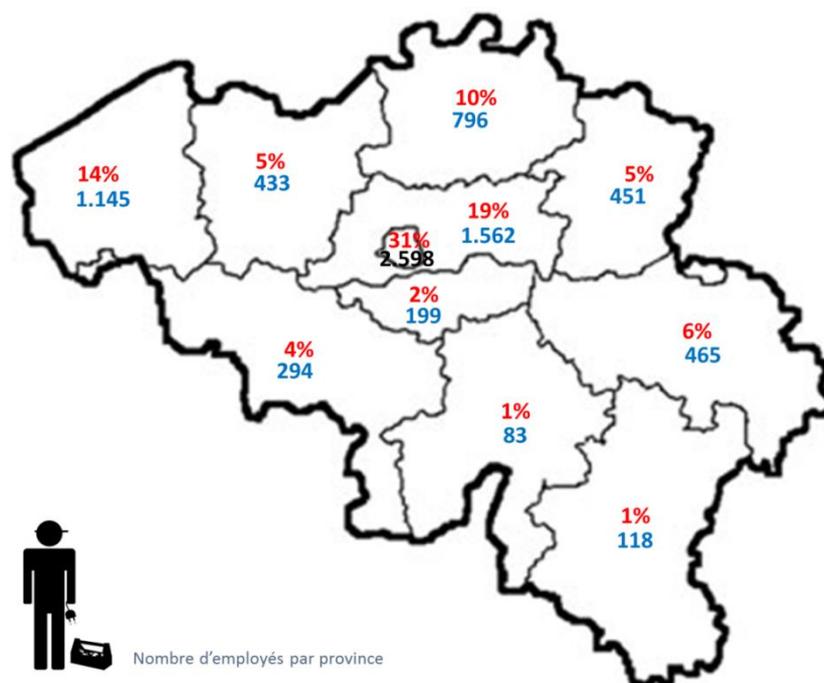


Province	Ouvriers 2015		Ouvriers 2016		Evolution 2015-2016		
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Bruxelles-Capitale	4.482	17%	4.553	17%	+71	+2%	
Flandre	Brabant flamand	1.467	6%	1.446	5%	-21	-1%
	Limbourg	2.357	9%	2.440	9%	+83	+4%
	Anvers	4.222	16%	4.427	16%	+205	+5%
	Flandre orientale	3.233	12%	3.474	13%	+241	+7%
	Flandre occidentale	3.417	13%	3.591	13%	+174	+5%
Wallonie	Hainaut	2.144	8%	2.223	8%	+79	+4%
	Brabant wallon	919	3%	932	3%	+13	+1%
	Namur	950	4%	947	4%	-3	0%
	Liège	2.382	9%	2.398	9%	+16	+1%
	Luxembourg	521	2%	502	2%	-19	-4%
N.D.	274	1%	107	0%	-167	-61%	
Total	26.368	100%	27.040	100%	+672	+3%	

5.3 Répartition des employés par province en 2016

Province	Employés 2015		Employés 2016		Evolution 2015-2016		
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Bruxelles-Capitale	2.578	31%	2598	31%	+20	+1%	
Flandre	Brabant flamand	1.567	19%	1562	19%	-5	0%
	Limbourg	430	5%	451	5%	+21	+5%
	Anvers	737	9%	796	10%	+59	+8%
	Flandre orientale	458	6%	433	5%	-25	-5%
	Flandre occidentale	1.105	13%	1.145	14%	+40	+4%
Wallonie	Hainaut	297	4%	294	4%	-3	-1%
	Brabant wallon	144	2%	199	2%	+55	+38%
	Namur	79	1%	83	1%	+4	+5%
	Liège	463	6%	465	6%	+2	0%
	Luxembourg	144	2%	118	1%	-26	-18%
N.D.	252	3%	160	2%	-92	-37%	
Total	8.254	100%	8.304	100%	+50	+1%	

C'est également Bruxelles qui arrive en tête en termes d'employés, occupant près d'un tiers de ceux-ci dans le secteur (31% précisément, soit 2.598 employés). Vient ensuite le Brabant Flamand qui pèse pratiquement 20% du total (1.562 employés, soit 19 % exactement). La Flandre Occidentale est à 14% (1.145 employés), la province d'Anvers à 10% (796 employés). Derrière, nous retrouvons la province de Liège à 6% (465 employés). La Flandre Orientale et le Limbourg sont à 5% avec respectivement 433 et 451 employés. Le Hainaut est à 4% (294 employés), le Brabant Wallon à 2% (199) et les provinces de Luxembourg et Namur à 1% (soit 118 et 83 employés respectivement). Notons que le nombre d'employés pour lesquels les données sont indisponibles diminue d'un tiers en 2016 (2% contre 3% en 2015). Cela étant, notons qu'à l'exception des provinces de Luxembourg, Flandre Orientale, Hainaut et Brabant Flamand qui perdent des employés, le reste du territoire enregistre une hausse d'effectifs.

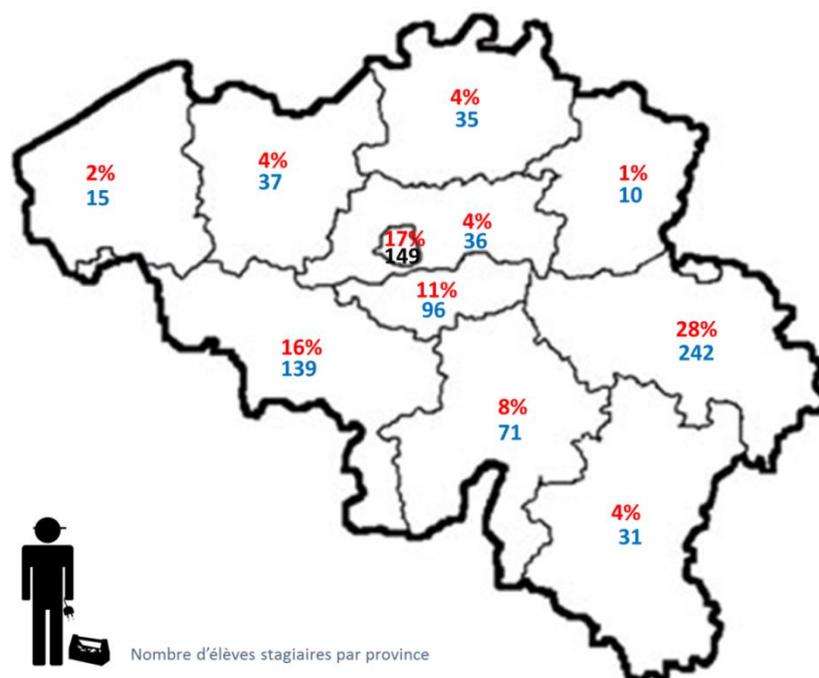


5.4 Répartition des élèves stagiaires par province en 2016

Province	Elèves stagiaires 2015		Elèves stagiaires 2016		Evolution 2015-2016	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Bruxelles-Capitale	134	15%	149	17%	+15	+11%
Flandre	Brabant flamand	37	4%	36	-1	-3%
	Limbourg	14	2%	10	-4	-29%
	Anvers	39	5%	35	-4	-10%
	Flandre orientale	35	4%	37	+2	+6%
	Flandre occidentale	37	4%	15	2%	-22
Wallonie	Hainaut	137	15%	139	+2	+1%
	Brabant wallon	91	10%	96	+5	+5%
	Namur	85	10%	71	-14	-16%
	Liège	244	28%	242	-2	-1%
	Luxembourg	30	4%	31	+1	+3%
N.D.	10	1%	7	1%	-3	-30%
Total	893	100%	868	100%	-25	-3%

C'est en province de Liège que l'on recense le plus grand nombre d'élèves stagiaires (242, soit 28 % de l'ensemble). Vient ensuite la Région de Bruxelles Capitale (17%, soit 149 stagiaires) puis le Hainaut (16%, 139 stagiaires). Le Brabant Wallon accueille 11% des stagiaires (96) et la province de Namur 8% (71). Les provinces de Flandre Orientale, Brabant Flamand, Anvers et Luxembourg sont toutes à 4% (37, 36, 35 et 31 élèves stagiaires). Les provinces qui en comptent le moins sont la Flandre Occidentale et le Limbourg (15 et 10 élèves).

Globalement, Bruxelles, le Brabant Wallon, le Hainaut, la Flandre Orientale et le Luxembourg accueillent un peu plus de stagiaires en 2016 qu'en 2015 (respectivement 15, 5, 2, 2 et 1 élèves supplémentaires) alors que le reste du territoire en a moins que l'année précédente.



5.5 Répartition des différents statuts par province en 2016

Nous comparons à présent, pour l'ensemble des travailleurs et par statut, la répartition entre les différentes provinces. Cette répartition est basée sur le lieu du siège social des entreprises où ils travaillent. Il ne s'agit donc ni du lieu d'une succursale, ni du lieu de domicile du travailleur. Les tableaux ci-après reprennent les chiffres 2015, 2016 et leur évolution.

Province		Statut 2015							
		Nombre de Travailleurs	%	Nombre d'ouvriers	%	Nombre d'employés	%	Nombre d'élèves stagiaires	%
Bruxelles-Capitale		7.194	20%	4.482	17%	2.578	31%	134	15%
Flandre	Brabant flamand	3.071	9%	1.467	6%	1.567	19%	37	4%
	Limbourg	2.801	8%	2.357	9%	430	5%	14	2%
	Anvers	4.998	14%	4.222	16%	737	9%	39	5%
	Flandre orientale	3.726	10%	3.233	12%	458	6%	35	4%
	Flandre occidentale	4.559	13%	3.417	13%	1.105	13%	37	4%
Wallonie	Hainaut	2.578	7%	2.144	8%	297	4%	137	15%
	Brabant wallon	1.154	3%	919	3%	144	2%	91	10%
	Namur	1.114	3%	950	4%	79	1%	85	10%
	Liège	3.089	9%	2.382	9%	463	6%	244	28%
	Luxembourg	695	2%	521	2%	144	2%	30	4%
N.D.		536	2%	274	1%	252	3%	10	1%
Total		35.515	100%	26.368	100%	8.254	100%	893	100%

Province		Statut 2016							
		Nombre de Travailleurs	%	Nombre d'ouvriers	%	Nombre d'employés	%	Nombre d'élèves stagiaires	%
Bruxelles-Capitale		7.300	20%	4.553	17%	2.598	31%	149	17%
Flandre	Brabant flamand	3.044	8%	1.446	5%	1.562	19%	36	4%
	Limbourg	2.901	8%	2.440	9%	451	5%	10	1%
	Anvers	5.258	15%	4.427	16%	796	10%	35	4%
	Flandre orientale	3.944	11%	3.474	13%	433	5%	37	4%
	Flandre occidentale	4.751	13%	3.591	13%	1.145	14%	15	2%
Wallonie	Hainaut	2.656	7%	2.223	8%	294	4%	139	16%
	Brabant wallon	1.227	3%	932	3%	199	2%	96	11%
	Namur	1.101	3%	947	4%	83	1%	71	8%
	Liège	3.105	9%	2.398	9%	465	6%	242	28%
	Luxembourg	651	2%	502	2%	118	1%	31	4%
N.D.		274	1%	107	0%	160	2%	7	1%
Total		36.212	100%	27.040	100%	8.304	100%	868	100%

Province	Evolution 2015-2016								
	Nombre de Travailleurs	%	Nombre d'ouvriers	%	Nombre d'employés	%	Nombre d'élèves stagiaires	%	
Bruxelles-Capitale	+106	+1%	+71	+2%	+20	+1%	+15	+11%	
Flandre	Brabant flamand	-27	-1%	-21	-1%	-5	0%	-1	-3%
	Limbourg	+100	+4%	+83	+4%	+21	+5%	-4	-29%
	Anvers	+260	+5%	+205	+5%	+59	+8%	-4	-10%
	Flandre orientale	+218	+6%	+241	+7%	-25	-5%	+2	+6%
	Flandre occidentale	+192	+4%	+174	+5%	+40	+4%	-22	-59%
Wallonie	Hainaut	+78	+3%	+79	+4%	-3	-1%	+2	+1%
	Brabant wallon	+73	+6%	+13	+1%	+55	+38%	+5	+5%
	Namur	-13	-1%	-3	0%	+4	+5%	-14	-16%
	Liège	+16	+1%	+16	+1%	+2	0%	-2	-1%
	Luxembourg	-44	-6%	-19	-4%	-26	-18%	+1	+3%
N.D.	-262	-49%	-167	-61%	-92	-37%	-3	-30%	
Total	+697	+2%	+672	+3%	+50	+1%	-25	-3%	

En 2016, c'est à Bruxelles que l'on recense le plus grand nombre de travailleurs, le plus grand nombre d'ouvriers et le plus grand nombre d'employés du pays. C'est la province de Liège qui accueille le plus grand nombre d'élèves stagiaires en Belgique.

Anvers, la deuxième province du pays en termes de travailleurs et d'ouvriers, compte un bon quart de travailleurs en moins que Bruxelles (28% exactement), trois fois moins d'employés, mais seulement 3% d'ouvriers de moins. C'est le Brabant Flamand qui occupe la seconde place du pays en termes d'employés, il en compte cependant 40 % de moins que Bruxelles. Non loin derrière, la troisième province recensant le plus de travailleurs, d'ouvriers et employés est la Flandre Occidentale.

Cela était déjà le cas en 2015.

Nous venons de comparer, pour les travailleurs et chaque statut, la répartition entre les différentes provinces. Voyons à présent, dans le tableau qui suit, pour les différentes provinces, la répartition entre les divers statuts.

Province	Statut 2016								
	Ouvriers	%	Employés	%	Elèves stagiaires	%	Travailleurs	%	
Bruxelles-Capitale	4.553	62%	2.598	36%	149	2%	7.300	100%	
Flandre	Brabant flamand	1.446	48%	1.562	51%	36	1%	3.044	100%
	Limbourg	2.440	84%	451	16%	10	0%	2.901	100%
	Anvers	4.427	84%	796	15%	35	1%	5.258	100%
	Flandre orientale	3.474	88%	433	11%	37	1%	3.944	100%
	Flandre occidentale	3.591	76%	1.145	24%	15	0%	4.751	100%
Wallonie	Hainaut	2.223	84%	294	11%	139	5%	2.656	100%
	Brabant wallon	932	76%	199	16%	96	8%	1.227	100%
	Namur	947	86%	83	8%	71	6%	1.101	100%
	Liège	2.398	77%	465	15%	242	8%	3.105	100%
	Luxembourg	502	77%	118	18%	31	5%	651	100%
N.D.	107	39%	160	58%	7	3%	274	100%	
Total	27.040	75%	8.304	23%	868	2%	36.212	100%	

Toutes les provinces accueillent une proportion bien plus importante d'ouvriers que d'employés, à l'exception de la province du Brabant Flamand où c'est l'inverse : il y a plus d'employés (1.562) que d'ouvriers (1.446). La moyenne nationale tend vers trois quarts d'ouvriers et un quart d'employés. Bruxelles accueille plus d'employés dans ses travailleurs que la moyenne nationale avec un ratio proche de 60% d'ouvriers et 40% d'employés.

Donc, à l'exception du Brabant Flamand (48%) et de Bruxelles (62%), les autres provinces sont au-dessus de la moyenne nationale. La Flandre Orientale est la province comptant proportionnellement le plus d'ouvriers dans ses travailleurs, avec près de 90 % (88 % exactement). Les autres provinces qui en accueillent proportionnellement le plus sont Namur (86%), le Limbourg, le Hainaut et Anvers (tous trois avec 84%).

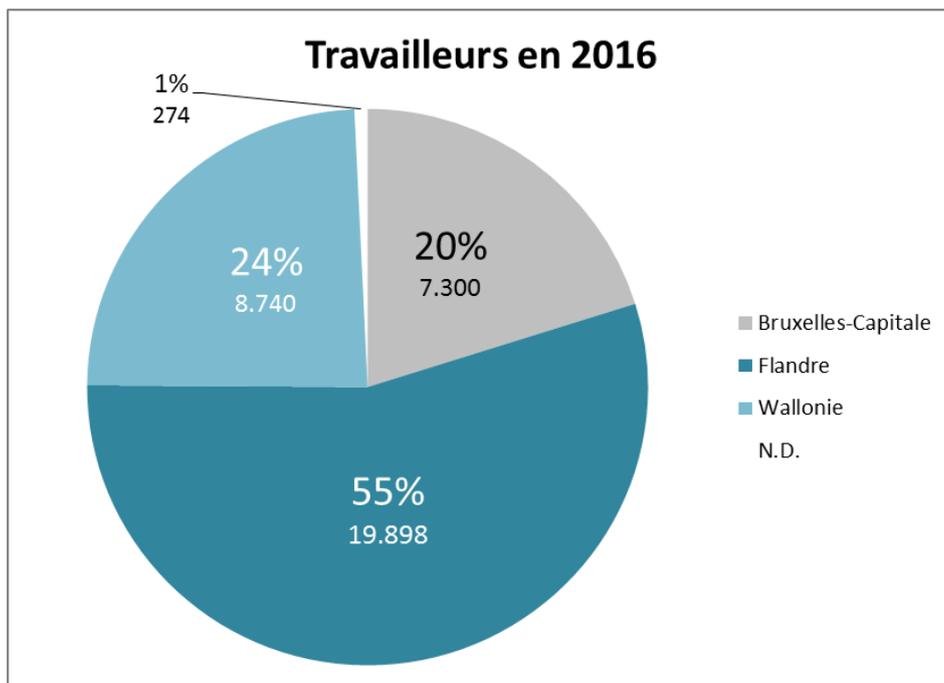
En termes d'élèves stagiaires, c'est en région wallonne qu'on compte proportionnellement plus de stagiaires dans ses travailleurs que la moyenne nationale qui, elle, est à 2 %. Cela se vérifie dans toutes les provinces de Wallonie. A Liège et en Brabant Wallon, on n'est pas tellement loin d'1 travailleur sur 10 qui est élève stagiaire puisque 8 % des travailleurs ont ce statut. Viennent ensuite Namur (6 %) et le Luxembourg (5 %).

6. Répartition géographique des travailleurs par région

Nous analysons à présent la répartition géographique des travailleurs selon la région. Cette répartition est basée sur le lieu du siège social des entreprises dans lesquelles ils travaillent. Il ne s'agit donc ni du lieu d'une succursale, ni du lieu de domicile du travailleur.

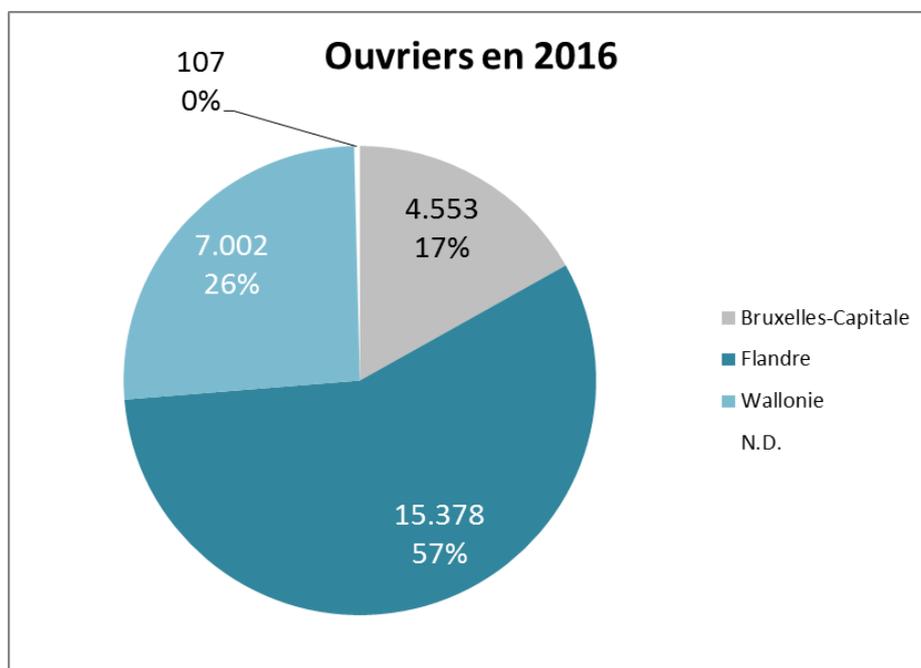
Région	Nombre de Travailleurs	%	Nombre d'ouvriers	%	Nombre d'employés	%	Nombre d'élèves stagiaires	%
Statut 2015								
Bruxelles-Capitale	7.194	20%	4.482	17%	2.578	31%	134	15%
Flandre	19.155	54%	14.696	56%	4.297	52%	162	18%
Wallonie	8.630	24%	6.916	26%	1.127	14%	587	66%
N.D.	536	2%	274	1%	252	3%	10	1%
Total Belgique	35.515	100%	26.368	100%	8.254	100%	893	100%
Statut 2016								
Bruxelles-Capitale	7.300	20%	4.553	17%	2.598	31%	149	17%
Flandre	19.898	55%	15.378	57%	4.387	53%	133	15%
Wallonie	8.740	24%	7.002	26%	1.159	14%	579	67%
N.D.	274	1%	107	0%	160	2%	7	1%
Total Belgique	36.212	100%	27.040	100%	8.304	100%	868	100%
Evolution 2015-2016								
Bruxelles-Capitale	+106	+1%	+71	+2%	+20	+1%	+15	+11%
Flandre	+743	+4%	+682	+5%	+90	+2%	-29	-18%
Wallonie	+110	+1%	+86	+1%	+32	+3%	-8	-1%
N.D.	-262	-49%	-167	-61%	-92	-37%	-3	-30%
Total Belgique	+697	+2%	+672	+3%	+50	+1%	-25	-3%

La majorité des travailleurs se trouve en Flandre : 55% y travaillent. La Wallonie en recense près d'un quart (24% plus exactement) et la région de Bruxelles-Capitale un cinquième (20%).



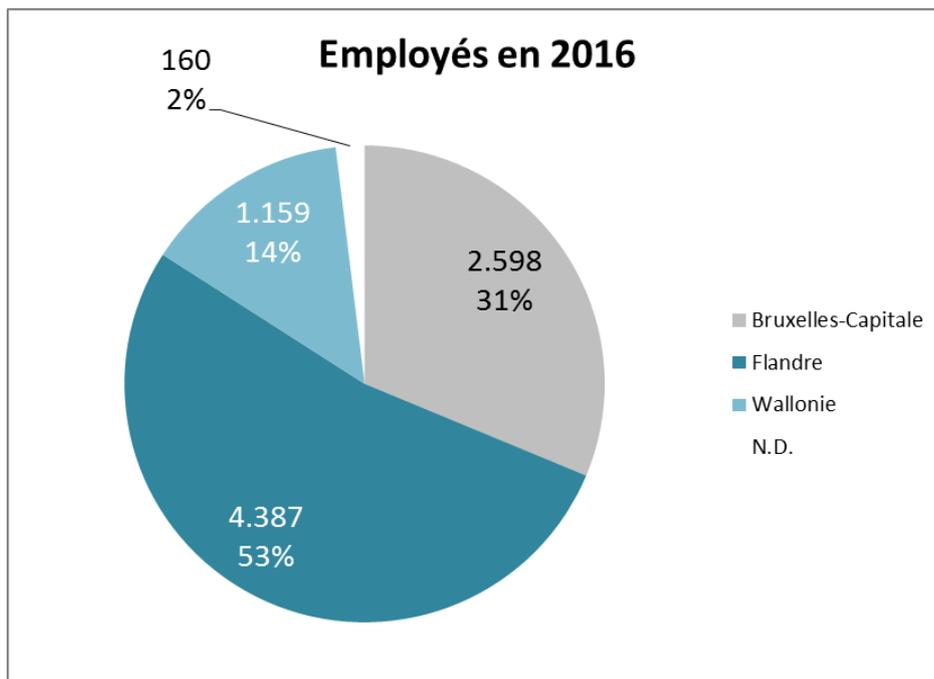
En termes d'ouvriers, la Flandre occupe 57 % des ouvriers du secteur. La Wallonie plus d'un quart (26 %). Bruxelles-Capitale, quant à elle, occupe 17 % des ouvriers.

Nous constatons que Bruxelles-Capitale compte proportionnellement moins d'ouvriers dans ses travailleurs que la Flandre et la Wallonie.

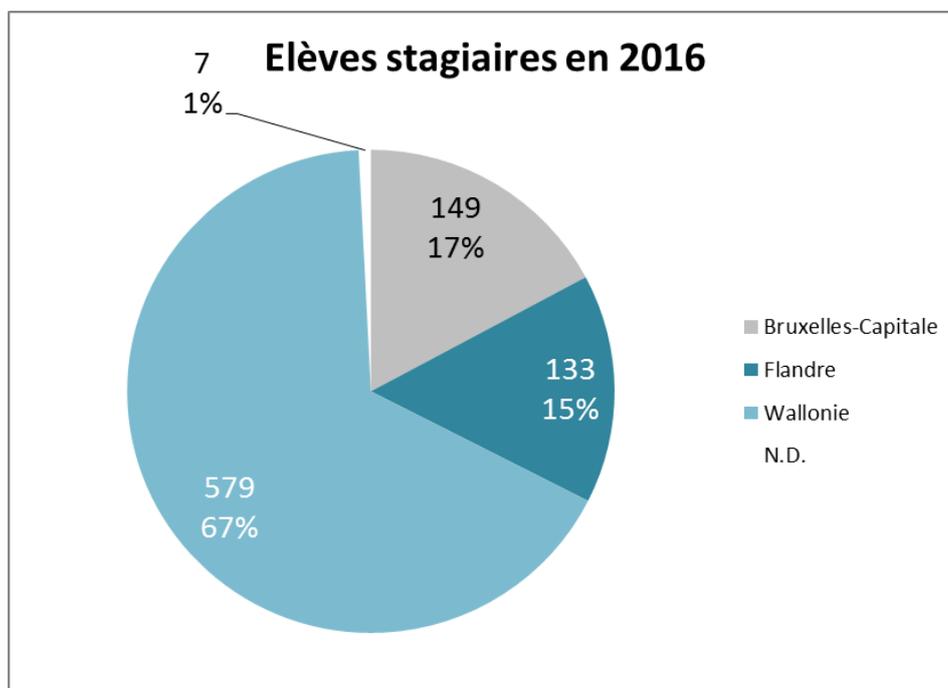


En termes d'employés, la Flandre occupe un peu plus de la moitié des employés (53 % exactement), Bruxelles-Capitale près d'un tiers (31 %) et la Wallonie 14 %.

Nous observons que Bruxelles-Capitale compte proportionnellement plus d'employés dans ses travailleurs que la Flandre et la Wallonie.



Quant aux élèves stagiaires, les deux tiers se retrouvent en Wallonie (67 %), près de 20 % travaillent en Flandre (17 %) et 15 % en Région Bruxelles-Capitale.



7. Répartition des entreprises SCP 149.01 selon leur taille

7.1 Evolution de la répartition des entreprises selon leur taille en 2016

Nous portons à présent notre attention sur la répartition des entreprises du secteur selon leur taille.

Taille de l'entreprise	Entreprises 2015		Entreprises 2016		Evolution
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	2015-2016
< 10 travailleurs	3.674	78,8%	3.772	79,8%	+3%
10 - 19 travailleurs	497	10,7%	486	10,3%	-2%
20 - 49 travailleurs	318	6,8%	317	6,7%	0%
50 - 99 travailleurs	76	1,6%	72	1,5%	-5%
100 - 199 travailleurs	34	0,7%	32	0,7%	-6%
200 - 499 travailleurs	17	0,4%	17	0,4%	0%
500 - 999 travailleurs	5	0,1%	5	0,1%	0%
>= 1000 travailleurs	3	0,1%	3	0,1%	0%
N.D.	41	0,9%	21	0,4%	-49%
Total	4.665	100%	4.725	100%	+1%

Les micro entreprises, comptant moins de 10 travailleurs, représentent 80 % des entreprises du secteur (3772 entreprises).

Ensuite, 10 % des entreprises ont entre 10 et 19 travailleurs (486 entreprises).

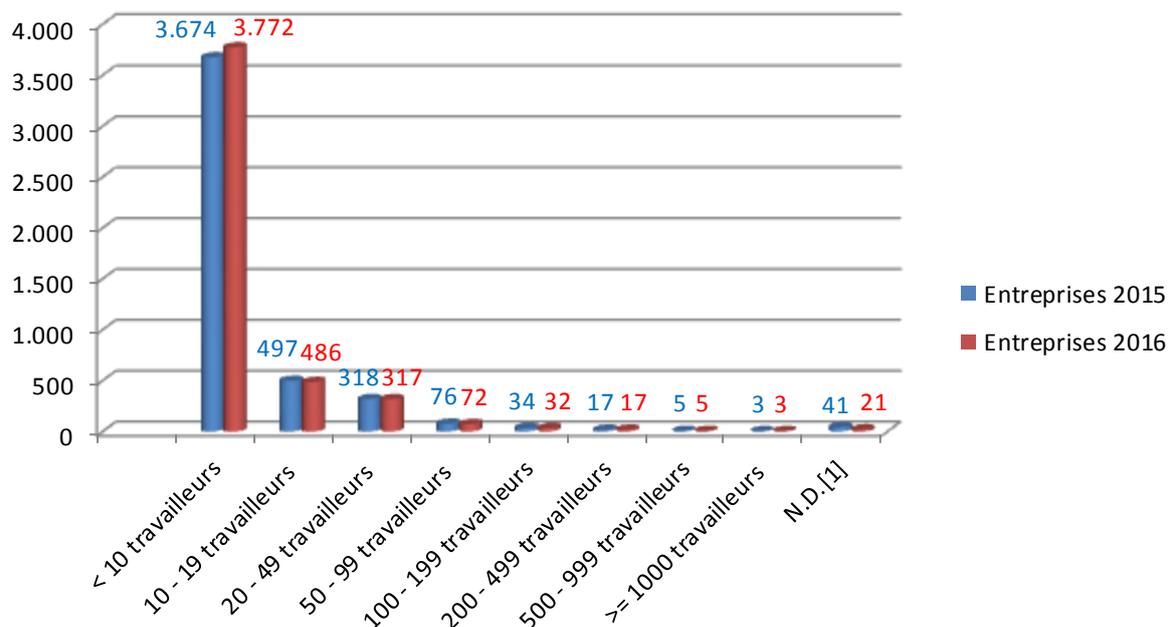
Au total, ces entreprises de moins de 20 travailleurs représentent ensemble 90 % du total des entreprises du secteur.

Et lorsqu'on ajoute les entreprises qui ont entre 20 et 49 travailleurs (soit 7 %, 317 entreprises), on constate que les petites entreprises (comptant moins de 50 travailleurs) représentent 97 % des entreprises SCP 149.01.

Parmi les plus grandes entreprises, nous en recensons trois de plus de 1000 travailleurs, cinq comptant entre 500 et 999 travailleurs et 17 de 200 à 499 travailleurs.

Dans les entreprises de taille plus modeste, nous en comptabilisons 32 ayant entre 100 et 199 travailleurs et 72 comptant entre 50 et 99 travailleurs.

Répartition des entreprises suivant leur taille



Dans l'analyse de l'évolution de la répartition des entreprises, nous relevons que les données indisponibles sont deux fois moins importantes en 2016. Cela étant, nous constatons que le nombre de grandes entreprises (de plus de 200 travailleurs) est stable tandis que les entreprises moyennes (de 50 à 200 travailleurs) sont en recul de 5% environ. Les micro entreprises (entreprises de moins de 10 travailleurs) augmentent de 3% environ (98 entreprises de plus). Léger recul (-2%), par contre, pour les entreprises de 10 à 19 travailleurs (11 entreprises de moins). Le nombre d'entreprises ayant entre 20 et 49 travailleurs est, quant à lui, stable.

Les petites entreprises, celles de moins de 50 travailleurs, affichent donc une évolution positive de 2% entre 2015 et 2016.

Ce sont les entreprises de taille moyenne, entre 50 et 200 travailleurs, qui accusent une baisse plus importante : -5 % en 2016 par rapport à l'année précédente (2 entreprises de moins pour les entreprises entre 100-199 travailleurs et 4 de moins pour les 50-99 travailleurs).

Le nombre d'entreprises plus grandes, au-delà de 200 travailleurs, reste inchangé entre 2015 et 2016.

Taille de l'entreprise	Entreprises en 2015	%	Entreprises en 2016	%	Evolution
Petites entreprises (<50 travailleurs)	4.489	96%	4.575	97%	+2%
Moyennes entreprises (50-200 travailleurs)	110	2%	104	2%	-5%
Grandes entreprises (>200 travailleurs)	25	1%	25	1%	0%
N.D.	41	1%	21	0%	-49%
Total	4.665	100%	4.725	100%	+1%

8. Répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon l'âge en 2016

Nous analysons ci-après la répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent au deuxième trimestre 2016.

8.1 Répartition des travailleurs selon l'âge en 2016

Comme nous l'observons ci-après, la tranche d'âge du secteur où l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs est celle des 25-29 ans (17 % de l'ensemble des travailleurs du secteur).

La deuxième tranche d'âge comptant ensuite le plus de travailleurs est celle comprise entre 30 et 34 ans (15 %).

En regroupant ces deux tranches d'âge, nous constatons que les travailleurs de 25 à 34 ans représentent près d'un tiers des travailleurs du secteur (32 %).

Viennent ensuite les 35 à 39 ans (14 %). En additionnant les trois premières tranches d'âge, nous voyons que les travailleurs de 25 à 39 ans représentent près de la moitié des travailleurs du secteur (46% plus exactement).

Les 45-49 ans représentent 12% des travailleurs et les 40-44 ans 11%. Les 50-54 ans sont à 10%. Additionnées, ces trois tranches d'âge, allant de 40 à 54 ans, représentent un tiers des travailleurs (33 % plus exactement).

Les 22-24 ans pèsent 8 %. Proportionnellement, le poids de cette tranche est d'âge est plus important car elle ne comprend que trois années (les jeunes de 22, 23 et 24 ans) alors que les autres tranches en comptent cinq.

Tout en bas de la pyramide, se trouve la tranche d'âge des 55-59 ans (7 %) puis celle des 18 à 21 ans (3 %). Remarquons ici aussi que la tranche d'âge 18-21 ans porte sur 4 années seulement.

La tranche d'âge la moins importante revient aux 60-64 ans avec 3 % des travailleurs dans le secteur.

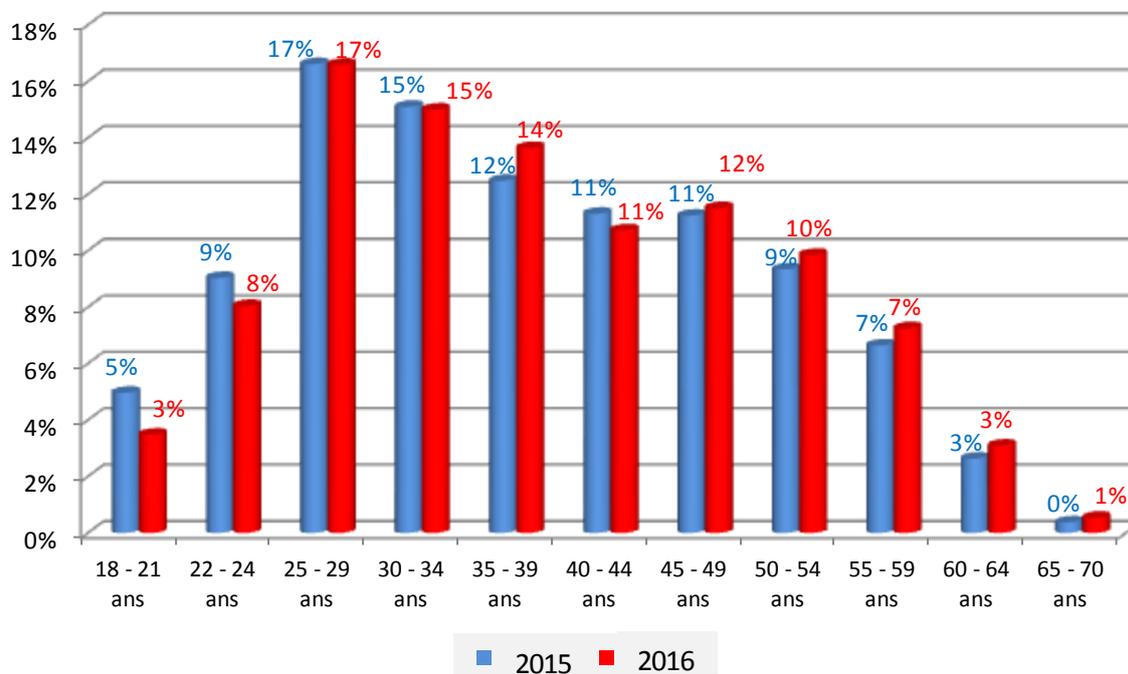
Lorsque nous observons les tranches d'âge à l'entrée et à la sortie du marché du travail c'est-à-dire celles concernées, soit par une arrivée plus ou moins récente sur le marché du travail, soit par un départ à la pension plus ou moins proche², cela ne semble pas indiquer de déséquilibre problématique. L'arrivée sur le marché représente 4.176 jeunes entre 18 et 24 ans et le départ à la pension, 3.748 travailleurs de 55 à 64 ans.

En 2016, ce sont les deux tranches d'âge dont se compose la catégorie des 18-24 ans qui affichent le recul le plus important : -28% pour les 18-21 ans et -9% pour les 22-24 ans. Une seule autre tranche d'âge, les 40-44 ans, est également en recul (-3%). Pour le reste des catégories d'âge, toutes voient leurs effectifs croître.

² Les deux tranches d'âge concernées par une arrivée plus ou moins récente sur le marché sont les 18-21 ans et 22-24 ans. Celles concernées par un départ à la pension plus ou moins proche sont les 55-59 ans et 60-64 ans.

Age	Nombre travailleurs 2015	Pourcentage 2015	Nombre travailleurs 2016	Pourcentage 2016	Evolution 2015-2016
de 1 à 14 ans	0	0%	1	0%	
de 15 à 17 ans	0	0%	3	0%	
de 18 à 21 ans	1.764	5%	1.262	3%	-28%
de 22 à 24 ans	3.209	9%	2.914	8%	-9%
de 25 à 29 ans	5.901	17%	6.009	17%	+2%
de 30 à 34 ans	5.363	15%	5.433	15%	+1%
de 35 à 39 ans	4.432	12%	4.939	14%	+11%
de 40 à 44 ans	4.018	11%	3.884	11%	-3%
de 45 à 49 ans	3.993	11%	4.169	12%	+4%
de 50 à 54 ans	3.318	9%	3.569	10%	+8%
de 55 à 59 ans	2.359	7%	2.627	7%	+11%
de 60 à 64 ans	936	3%	1.121	3%	+20%
de 65 à 70 ans	133	0%	196	1%	+47%
de 71 à 74 ans	36	0%	27	0%	-25%
de 75 à 79 ans	14	0%	21	0%	+50%
de 80 à 99 ans	4	0%	6	0%	+50%
N.D.	35	0%	31	0%	-11%
Total	35.515	100%	36.212	100%	+2%

Répartition des travailleurs du secteur par tranche d'âge (en %)



Dans le tableau qui suit, pour encore mieux comparer les tranches d'âge, nous tenons compte du nombre d'années qu'elles comportent et calculons le nombre de travailleurs moyen par année pour chaque tranche d'âge.

Nous constatons que la tranche des 25-29 ans reste toujours la plus importante (16% des travailleurs). Elle est toujours suivie des 30-34 ans (14%). Par contre, la tranche des 22-24 ans se hisse tout de suite derrière, à même hauteur que les 35-39 ans (toutes deux à 13%).

Age	Nombre d'années par tranche d'âge	Nombre travailleurs 2015	Nombre de travailleurs par année	Pourcentage 2015	Nombre travailleurs 2016	Nombre de travailleurs par année	Pourcentage 2016
de 1 à 14 ans	14	0	0	0%	1	0	0%
de 15 à 17 ans	3	0	0	0%	3	1	0%
de 18 à 21 ans	4	1764	441	6%	1.262	316	4%
de 22 à 24 ans	3	3.209	1.070	14%	2.914	971	13%
de 25 à 29 ans	5	5.901	1.180	16%	6.009	1.202	16%
de 30 à 34 ans	5	5.363	1.073	14%	5.433	1.087	14%
de 35 à 39 ans	5	4.432	886	12%	4.939	988	13%
de 40 à 44 ans	5	4.018	804	11%	3.884	777	10%
de 45 à 49 ans	5	3.993	799	10%	4.169	834	11%
de 50 à 54 ans	5	3.318	664	9%	3.569	714	9%
de 55 à 59 ans	5	2.359	472	6%	2.627	525	7%
de 60 à 64 ans	5	936	187	2%	1.121	224	3%
de 65 à 70 ans	5	133	27	0%	196	39	1%
de 71 à 74 ans	5	36	7	0%	27	5	0%
de 75 à 79 ans	5	14	3	0%	21	4	0%
de 80 à 99 ans	20	4	0	0%	6	0	0%
Inconnu	-	35		0%	31		0%
Total		35.515	7.611	100%	36.212	7.687	100%

8.2 Répartition des ouvriers selon l'âge en 2016

Lorsque nous analysons la répartition des ouvriers du secteur selon la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent, nous constatons que, tout comme pour les travailleurs, la tranche d'âge recensant le plus grand nombre d'ouvriers est celle des 25-29 ans (18 %). Le poids de cette tranche d'âge par rapport à l'ensemble des ouvriers est légèrement plus important qu'il ne l'est pour les travailleurs (18 % chez les ouvriers contre 17 % chez les travailleurs).

Viennent ensuite les 30-34 ans (16 %) et les 35-39 ans (14 %), tout comme nous l'avions déjà constaté chez les travailleurs. Le poids des 30-34 ans est légèrement plus important chez les ouvriers (16%) que chez les travailleurs (15%) ; il est par contre le même pour les 35-39 ans.

A eux trois, les 25-39 ans représentent presque la moitié des ouvriers (48%). Le poids des 25-39 ans est aussi un peu plus important chez les ouvriers que chez les travailleurs : 48 % contre 46 % chez les travailleurs.

Derrière ces trois premières tranches d'âge, nous retrouvons celles des 40-44 ans et 45-49 ans au même niveau, à 11 %. Si le poids des 40-44 ans est le même chez les ouvriers que chez les travailleurs, celui des 45-49 ans est par contre inférieur chez les ouvriers (12% contre 11%).

Ensemble, les 40-49 ans représentent plus d'1/5 des ouvriers du secteur (22 %). C'est un peu moins chez les ouvriers que chez les travailleurs (22% contre 23 %).

Les tranches d'âge 22-24 ans et 50-54 ans arrivent ensuite. Elles sont toutes deux au même niveau, à 9 %. Les 22-24 ans pèsent toutefois plus lourd dans la pyramide, si l'on tient compte du fait qu'ils ne représentent que trois années (22, 23 et 24 ans) alors que les 50-54 ans en regroupent cinq (50, 51, 52, 53 et 54 ans). Notons également que le poids des 22-24 ans est un peu plus important chez les ouvriers (9 % contre 8 % chez les travailleurs) tandis qu'il est légèrement inférieur pour les 50-54 ans (9 % contre 10% chez les travailleurs).

La tranche d'âge des 55-59 ans suit (7 % des ouvriers). Les 18-21 et 60-64 ans représentent le même poids (3 %). Remarquons ici aussi que la tranche d'âge des 18-21 ans ne cumule que quatre années (les 18, 19, 20 et 21 ans). Ces trois tranches d'âge ont le même poids chez les ouvriers que chez les travailleurs.

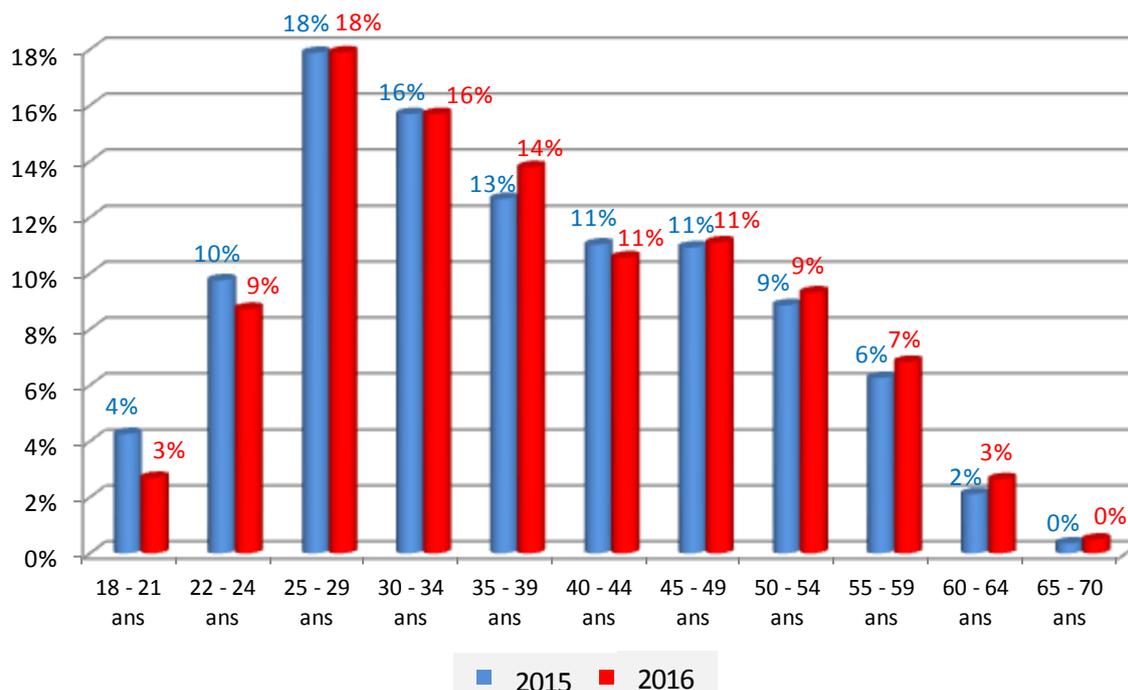
Le poids des des 22-39 ans est donc plus important chez les ouvriers que chez les travailleurs (57 % chez les ouvriers contre 54 % chez les travailleurs).

Lorsque nous observons les deux tranches d'âge concernées, soit par l'arrivée plus ou moins récente des jeunes sur le marché du travail (18-21 ans et 22-24 ans), soit par un départ à la pension plus ou moins proche (55-59 ans et 60-64 ans), il ne semble pas y avoir de déséquilibre problématique entre l'entrée et la sortie (3.089 contre 2.564 ouvriers).

En 2016, la tranche d'âge des 18-21 ans perd plus d'un tiers de ses effectifs, affichant un recul de 35% par rapport à 2015. La tranche d'âge également en régression est celle des 22-24 ans avec -8% comparé à l'année précédente. Les 40-44 ans sont à -2%. Pour le reste, toutes les autres tranches d'âge jusqu'à 70 ans voient leur nombre d'ouvriers augmenter en 2016.

Age	Nombre ouvriers 2015	Pourcentage 2015	Nombre ouvriers 2016	Pourcentage 2016	Evolution 2015-2016
0 - 14 ans	0	0%	1	0%	
15 - 17 ans	0	0%	3	0%	
18 - 21 ans	1124	4%	728	3%	-35%
22 - 24 ans	2.572	10%	2.361	9%	-8%
25 - 29 ans	4.713	18%	4.838	18%	+3%
30 - 34 ans	4.137	16%	4.242	16%	+3%
35 - 39 ans	3.338	13%	3.730	14%	+12%
40 - 44 ans	2.908	11%	2.858	11%	-2%
45 - 49 ans	2.882	11%	3.003	11%	+4%
50 - 54 ans	2.337	9%	2.519	9%	+8%
55 - 59 ans	1.652	6%	1.849	7%	+12%
60 - 64 ans	558	2%	715	3%	+28%
65 - 70 ans	93	0%	132	0%	+42%
71 - 74 ans	25	0%	21	0%	-16%
75 - 79 ans	10	0%	15	0%	+50%
80+	3	0%	6	0%	+100%
Inconnu	16	0%	19	0%	+19%
Total	26.368	100%	27.040	100%	+3%

Répartition des ouvriers du secteur par tranche d'âge (en %)



Si l'on tient compte du nombre d'années que comporte chaque tranche d'âge (voir tableau ci-après), les deux premières tranches d'âge, 25-29 ans et 30-34 ans, restent les plus importantes. Par contre, la tranche des 22-24 ans se hisse juste derrière reléguant par la même les 35-39 ans à la quatrième place dans la pyramide.

Age	Nombre d'années par tranche d'âge	Nombre d'ouvriers 2015	Nombre d'ouvriers par année 2015	Pourcentage 2015	Nombre d'ouvriers 2016	Nombre d'ouvriers par année 2016	Pourcentage 2016
0 - 14 ans	14	0	0	0%	1	0	0%
15 - 17 ans	3	0	0	0%	3	1	0%
18 - 21 ans	4	1124	281	5%	728	182	3%
22 - 24 ans	3	2.572	857	15%	2.361	787	14%
25 - 29 ans	5	4.713	943	17%	4.838	968	17%
30 - 34 ans	5	4.137	827	15%	4.242	848	15%
35 - 39 ans	5	3.338	668	12%	3.730	746	13%
40 - 44 ans	5	2.908	582	10%	2.858	572	10%
45 - 49 ans	5	2.882	576	10%	3.003	601	10%
50 - 54 ans	5	2.337	467	8%	2.519	504	9%
55 - 59 ans	5	1.652	330	6%	1.849	370	6%
60 - 64 ans	5	558	112	2%	715	143	2%
65 - 70 ans	5	93	18,6	0%	132	26	0%
71 - 74 ans	5	25	5	0%	21	4	0%
75 - 79 ans	5	10	2	0%	15	3	0%
80+	20	3	0,15	0%	6	0	0%
Inconnu	-	16	-	-	19	-	-
Total		26.368	5.669	100%	27.040	5.755	100%

8.3 Répartition des employés selon l'âge en 2016

Nous nous penchons à présent sur la répartition des employés selon la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent.

A la différence de ce que nous avons pu constater jusqu'à présent pour les travailleurs et ouvriers, ce sont les 30-34 ans, 35-39 ans et 45-49 ans qui occupent, quasiment au même niveau, le plus d'employés. Chacune de ces trois tranches d'âge pèse 14% du total des employés. Chez les travailleurs et les ouvriers, c'est la tranche plus jeune des 25-29 ans qui prédomine.

Ensuite, avec très peu d'écart entre elles, nous retrouvons les tranches d'âge 50-54 ans et 25-29 ans à 13%, ainsi que les 40-44 ans à 12%. Les 55-59 ans pèsent, quant à eux, 9% des employés.

Les trois tranches d'âge allant de 45 à 59 ans sont surreprésentées chez les employés : 14% contre 12% chez les travailleurs pour les 45-49 ans, 13% contre 10% parmi les 50-54 ans et 9% contre 7% pour les 55-59 ans.

Enfin, nous avons les tranches d'âge 60-64 et 22-24 ans qui pèsent respectivement 5 et 4% des employés. Il est à noter que les 22-24 ans ont un poids moindre chez les employés (4 % contre 8 % chez les travailleurs) tandis que les 60-64 ans pèsent plus lourd chez les employés que chez les travailleurs (5 % chez les employés contre 3 % chez les travailleurs).

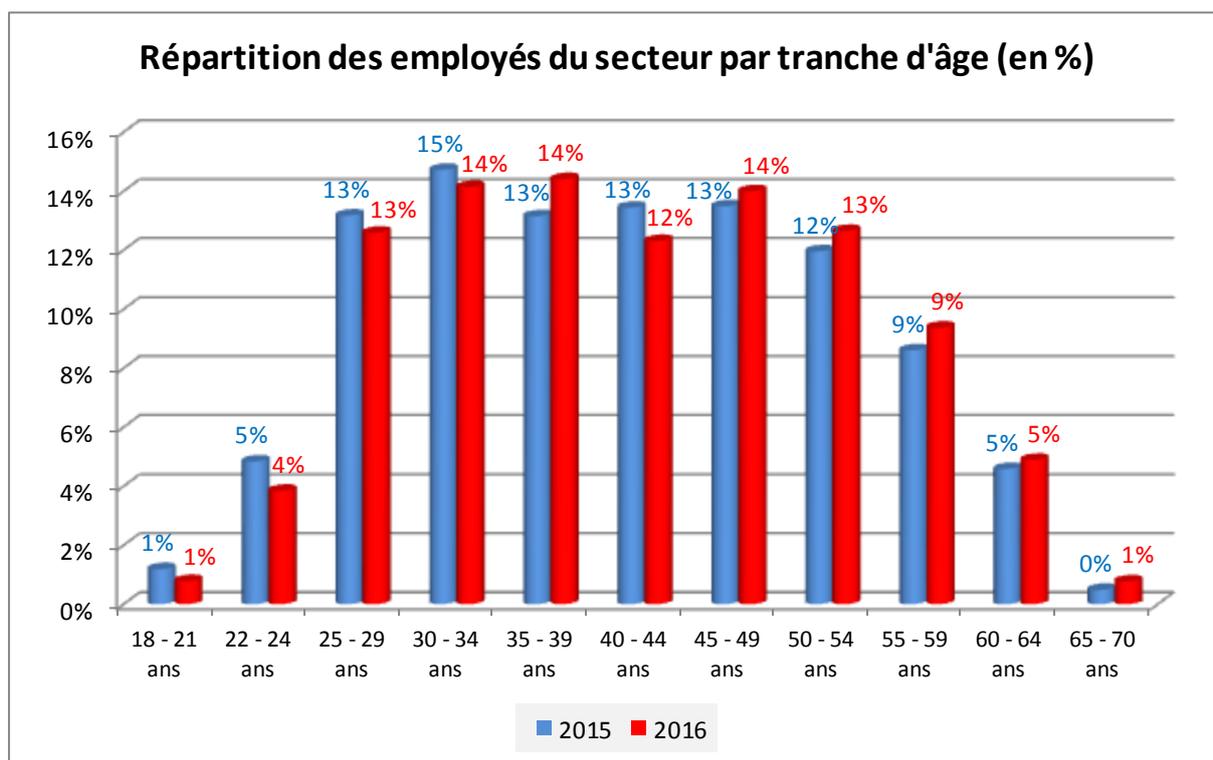
En dernier lieu, les 18-21 ans ne représentent qu'1 % des employés et y sont donc sous-représentés par rapport aux travailleurs où ils pèsent 3 %.

Le poids des 35-64 ans est plus important chez les employés que chez travailleurs : 67 % chez les employés contre 57 % chez les travailleurs.

Lorsque nous observons les deux tranches d'âge concernées, soit par une arrivée plus ou moins récente sur le marché du travail (18-21 ans et 22-24 ans), soit par un départ à la pension plus ou moins proche (55-59 ans et 60-64 ans), cela semble mettre en évidence un certain déséquilibre entre l'entrée sur le marché (384 employés) d'une part, et la sortie du marché (1184 employés) d'autre part. Toutefois, si l'on tient compte, dans l'arrivée sur le marché, de la tranche d'âge supérieure, celle des 25-29 ans qui, à elle seule, représente 1.045 employés, ce déséquilibre disparaît.

En 2016, les tranches d'âge les plus jeunes voient leurs effectifs reculer par rapport à l'année précédente : un tiers d'effectifs en moins pour les 18-21 ans (-34%), un cinquième de moins pour les 22-24 ans et les 22-24 (-20%) ainsi que les 30-34 ans sont respectivement à -4% et -3%. Les 40-44 ans voient également leur nombre d'employés diminuer (-8%). Les deux tranches d'âge enregistrant la plus forte hausse sont les 35-39 ans et les 55-59 ans (+10%). Les 60-64 ans augmentent de 7% et les 45-49 ainsi que les 50-54 ans progressent respectivement de 4% et 6%.

Age	Nombre employés 2015	Pourcentage 2015	Nombre employés 2016	Pourcentage 2016	Evolution 2015-2016
de 1 à 14 ans	0	0%	0	0%	
de 15 à 17 ans	0	0%	0	0%	
de 18 à 21 ans	98	1%	65	1%	-34%
de 22 à 24 ans	399	5%	319	4%	-20%
de 25 à 29 ans	1.087	13%	1.045	13%	-4%
de 30 à 34 ans	1.215	15%	1.174	14%	-3%
de 35 à 39 ans	1.085	13%	1.196	14%	+10%
de 40 à 44 ans	1.109	13%	1.022	12%	-8%
de 45 à 49 ans	1.113	13%	1.162	14%	+4%
de 50 à 54 ans	987	12%	1.050	13%	+6%
de 55 à 59 ans	710	9%	778	9%	+10%
de 60 à 64 ans	378	5%	406	5%	+7%
de 65 à 70 ans	40	0%	64	1%	+60%
de 71 à 74 ans	11	0%	6	0%	-45%
De 75 à 79 ans	4	0%	6	0%	+50%
de 80 à 99 ans	1	0%	0	0%	-100%
Inconnu	17	0%	11	0%	-35%
Total	8.254	100%	8304	100%	+1%



Même si l'on tient compte du nombre d'années que comporte chaque tranche d'âge (voir tableau ci-après), nous constatons toujours que ce sont les 30-34, 35-39 et 45-49 ans qui comptent le plus d'employés, à la différence de ce que nous avons pu observer chez les travailleurs et ouvriers, où la tranche d'âge 25-29 ans est prépondérante.

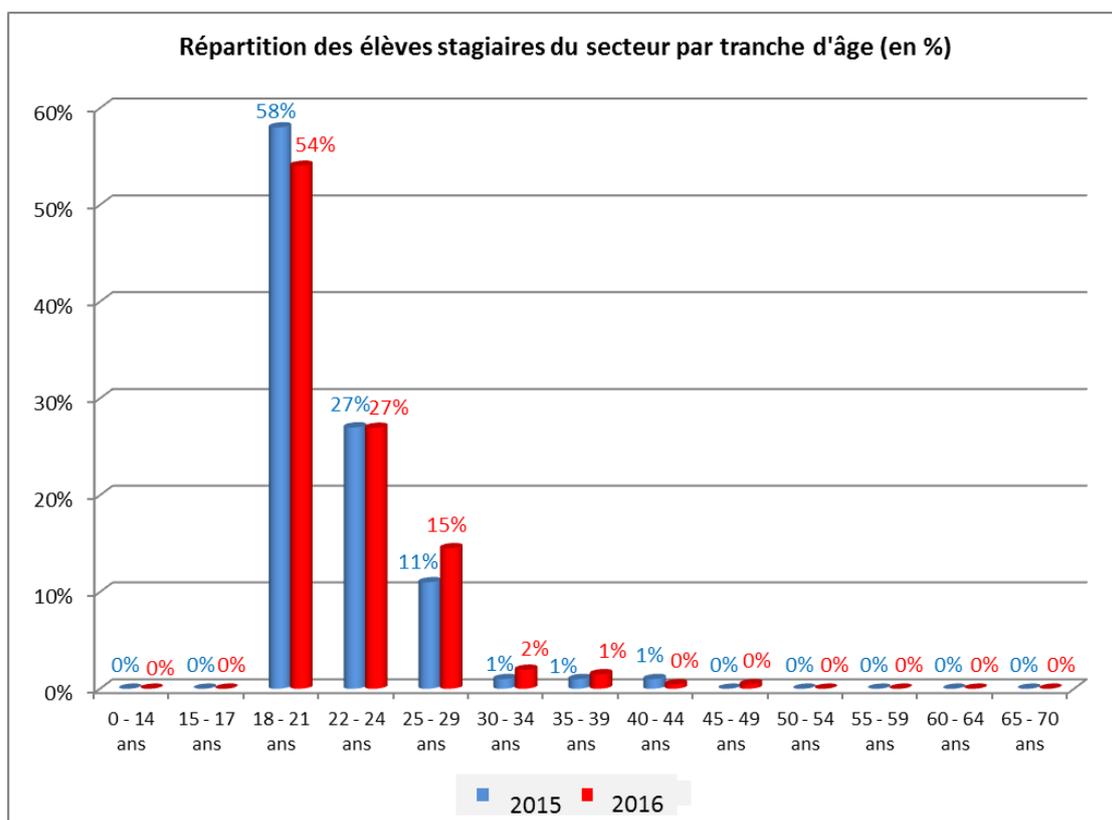
Age	Nombre d'années par tranche d'âge	Nombre employés 2015	Nombre employés par année 2015	Pourcentage	Nombre employés 2016	Nombre employés par année 2016	Pourcentage
0 - 14 ans	14	0	0	0%	0	0	0%
15 - 17 ans	3	0	0	0%	0	0	0%
18 - 21 ans	4	98	25	1%	65	16	1%
22 - 24 ans	3	399	133	8%	319	106	6%
25 - 29 ans	5	1.087	217	13%	1.045	209	12%
30 - 34 ans	5	1.215	243	14%	1.174	235	14%
35 - 39 ans	5	1.085	217	13%	1.196	239	14%
40 - 44 ans	5	1.109	222	13%	1.022	204	12%
45 - 49 ans	5	1.113	223	13%	1.162	232	14%
50 - 54 ans	5	987	197	12%	1.050	210	12%
55 - 59 ans	5	710	142	8%	778	156	9%
60 - 64 ans	5	378	76	4%	406	81	5%
65 - 70 ans	5	40	8	0%	64	13	1%
71 - 74 ans	5	11	2	0%	6	1	0%
75 - 79 ans	5	4	1	0%	6	1	0%
80+	20	1	0	0%	0	0	0%
Inconnu	-	17	-	-	11	-	-
Total		8.254	1.705	100%	8304	1.704	100%

8.4 Répartition des élèves stagiaires selon l'âge en 2016

Tout comme nous l'avons fait pour les travailleurs, ouvriers et employés, observons à présent la répartition des élèves stagiaires suivant la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent en 2016.

Age	Nombre élèves stagiaires 2015	Pourcentage 2015	Nombre élèves stagiaires 2016	Pourcentage 2016	Evolution 2015-2016
0 - 14 ans	0	0%	0	0	
15 - 17 ans	1	0%	0	0	-100%
18 - 21 ans	519	58%	469	54%	-10%
22 - 24 ans	240	27%	234	27%	-3%
25 - 29 ans	102	11%	126	15%	+24%
30 - 34 ans	12	1%	17	2%	+42%
35 - 39 ans	11	1%	13	1%	+18%
40 - 44 ans	4	1%	4	0%	0%
45 - 49 ans	1	0%	4	0%	+300%
50 - 54 ans	1	0%	0	0	-100%
55 - 59 ans	0	0%	0	0	
60 - 64 ans	0	0%	0	0	
65 - 70 ans	0	0%	0	0	
71 - 74 ans	0	0%	0	0	
75 - 79 ans	0	0%	0	0	
80+	0	0%	0	0	
Inconnu	2	0%	1	0%	-50%
Total	893	100%	868	100%	-3%

Plus de la moitié des élèves stagiaires a entre 18 et 21 ans (54 % plus précisément). Un peu plus d'un quart a entre 22 et 24 ans (27 % exactement) et 15 % entre 25 et 29 ans. On retrouve encore des élèves stagiaires entre 30 à 50 ans mais cela ne représente que 3 % de l'ensemble des élèves stagiaires.



Ces constatations se vérifient si l'on tient compte du nombre d'années que comporte chaque tranche d'âge (voir tableau ci-après). Plus de la moitié des élèves stagiaires a entre 18 et 21 ans (51 %), plus d'un tiers a entre 22 et 24 ans (34 %) et un peu plus de 10 % a entre 25 et 29 ans (11%).

Age	Nombre d'années par tranche d'âge	Nombre élèves stagiaires 2015	Nombre d'élèves stagiaires par année 2015	Pourcentage	Nombre d'élèves stagiaires 2016	Nombre d'élèves stagiaires par année 2016	Pourcentage
0 - 14 ans	14	0	0	0%	0	0	0%
15 - 17 ans	3	1	0	0%	0	0	0%
18 - 21 ans	4	519	130	58%	469	117	51%
22 - 24 ans	3	240	80	27%	234	78	34%
25 - 29 ans	5	102	20	11%	126	25	11%
30 - 34 ans	5	12	2	1%	17	3	1%
35 - 39 ans	5	11	2	1%	13	3	1%
40 - 44 ans	5	4	1	1%	4	1	0%
45 - 49 ans	5	1	0	0%	4	1	0%
50 - 54 ans	5	1	0	0%	0	0	0%
55 - 59 ans	5	0	0	0%	0	0	0%
60 - 64 ans	5	0	0	0%	0	0	0%
65 - 70 ans	5	0	0	0%	0	0	0%
71 - 74 ans	5	0	0	0%	0	0	0%
75 - 79 ans	5	0	0	0%	0	0	0%
80+	20	0	0	0%	0	0	0%
Inconnu	-	2	-	0%	1	-	-
Total		893	236	100%	868	228	100%

9. Répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon le genre en 2016

9.1 Répartition des travailleurs selon le genre

Nous analysons à présent la répartition des travailleurs du secteur selon le genre. Parmi l'ensemble des travailleurs, plus de 90% sont des hommes (92% précisément) et moins de 10% des femmes (8% très exactement). Cette proportion demeure inchangée entre 2015 et 2016.

	Travailleurs 2015	Pourcentage 2015	Travailleurs 2016	Pourcentage 2016
Hommes	32.550	92%	33.286	92%
Femmes	2963	8%	2.926	8%

9.2 Répartition des ouvriers selon le genre

Lorsque nous observons la répartition des ouvriers du secteur selon le genre, nous constatons que le rapport homme/femme s'accroît encore plus en faveur des hommes : 97 % d'hommes pour 3 % de femmes. La raison est sans doute à rechercher principalement dans le caractère intrinsèque des métiers du secteur.

	Ouvriers 2015	Pourcentage 2015	Ouvriers 2016	Pourcentage 2016
Hommes	25.587	97%	26.310	97%
Femmes	781	3%	730	3%

9.3 Répartition des employés selon le genre

A présent, nous nous penchons sur ce même rapport pour les employés et voyons un poids plus important des femmes, qui représentent ici plus d'un quart des employés (26 % exactement) tandis que les hommes représentent 74 % des employés.

	Employés 2015	Pourcentage 2015	Employés 2016	Pourcentage 2016
Hommes	6.084	74%	6.124	74%
Femmes	2.169	26%	2.180	26%

9.4 Répartition des élèves stagiaires selon le genre

Parmi les élèves stagiaires, le rapport homme/femme suit la tendance observée chez les ouvriers, et est même encore plus accentué puisqu'on compte plus de 98 % d'hommes.

	Elèves stagiaires 2015	Pourcentage 2015	Elèves stagiaires 2016	Pourcentage 2016
Hommes	879	98%	852	98%
Femmes	13	2%	16	2%

10. Répartition des travailleurs, ouvriers, employés et élèves stagiaires selon la nationalité

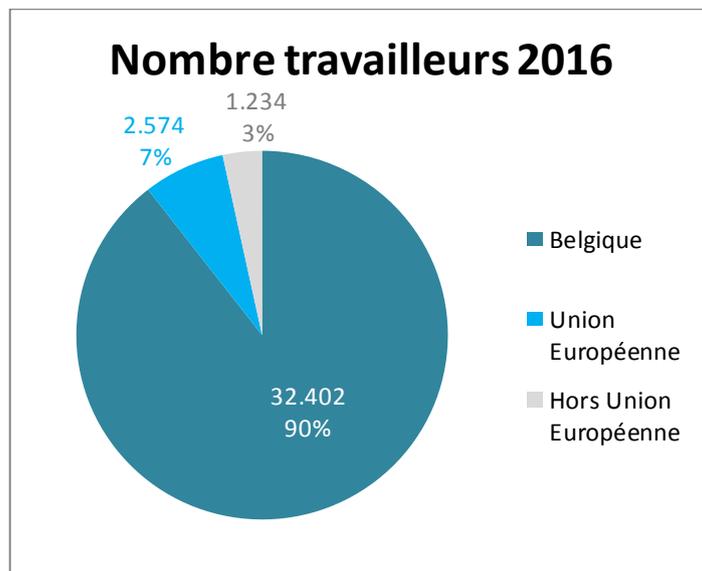
Nous analysons ci-après la répartition des travailleurs suivant la nationalité en 2016 et son évolution par rapport à 2015, en tenant compte des différents statuts.

Nationalité	Nombre travailleurs 2015	%	Nombre ouvriers 2015	%	Nombre employés 2015	%	Nombre élèves stagiaires 2015	%
Belgique	31.868	90%	23.377	89%	7.686	93%	805	90%
Union Européenne	2.826	8%	2.348	9%	423	5%	55	6%
Hors Union Européenne	814	2%	640	2%	141	2%	33	4%
Inconnu-Apatride-Réfugié	7	0%	3	0%	4	0%	0	0%
Total	35.515	100%	26.368	100%	8.254	100%	893	100%

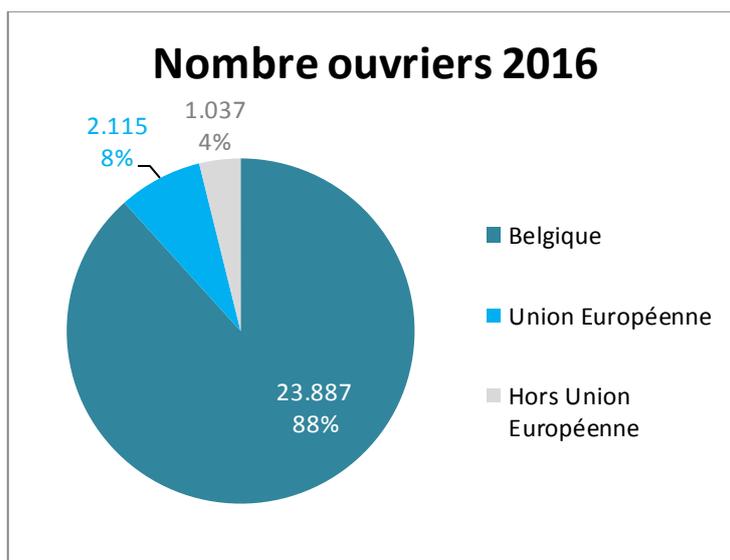
Nationalité	Nombre travailleurs 2016	%	Nombre ouvriers 2016	%	Nombre employés 2016	%	Nombre élèves stagiaires 2016	%
Belgique	32.402	90%	23.887	88%	7.747	93%	768	89%
Union Européenne	2.574	7%	2.115	8%	405	5%	54	6%
Hors Union Européenne	1.234	3%	1.037	4%	151	2%	46	5%
Inconnu-Apatride-Réfugié	2	0%	1	0%	1	0%	0	0%
Total	36.212	100%	27.040	100%	8.304	100%	868	100%

Nous observons que 90% des travailleurs du secteur portent la nationalité belge, 7% sont de l'Union Européenne et 3% hors de l'Union Européenne.

Entre 2015 et 2016, le nombre de Belges dans le secteur a augmenté, passant de 31.868 à 32.402 travailleurs, soit une augmentation d'environ 2%. Le nombre de travailleurs « hors Union Européenne » affiche une forte hausse de 52%, passant de 814 à 1.234 travailleurs en 2016. Par contre, le nombre de travailleurs ayant une nationalité européenne chute de 9% en 2016 : il passe de 2.826 à 2.574 travailleurs. Dans l'ensemble, le poids des Belges est stable, celui des ressortissants de l'Union Européenne diminue légèrement, au profit des travailleurs avec une nationalité « hors Union Européenne ».

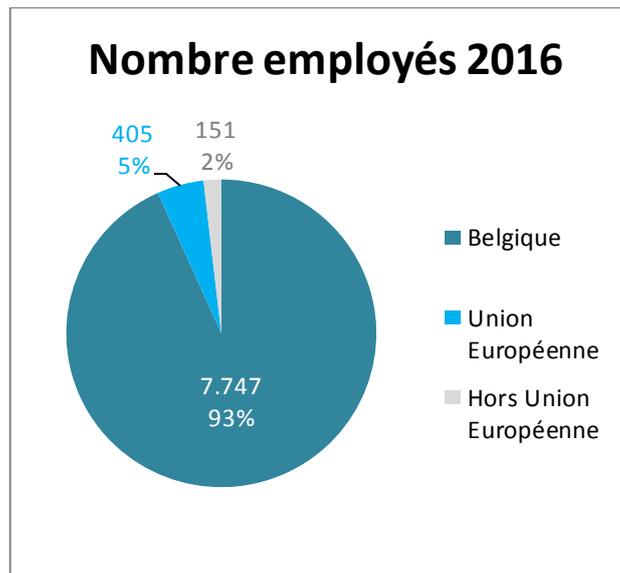


Les ouvriers sont à 88 % de nationalité belge, 8 % sont de l'Union Européenne et 4 % hors Union Européenne. Les belges sont plus nombreux en 2016, passant de 23.377 à 23.887 ouvriers, soit une augmentation d'environ 2%. C'est exactement la même tendance que celle observée chez les travailleurs. Les ressortissants hors Union Européenne passent de 640 à 1.037 ouvriers en 2016, ce qui représente une hausse de plus de 60%, tandis que ceux originaires de l'Union Européenne sont 10% moins nombreux en 2016 (2.115 contre 2.348 l'année précédente).

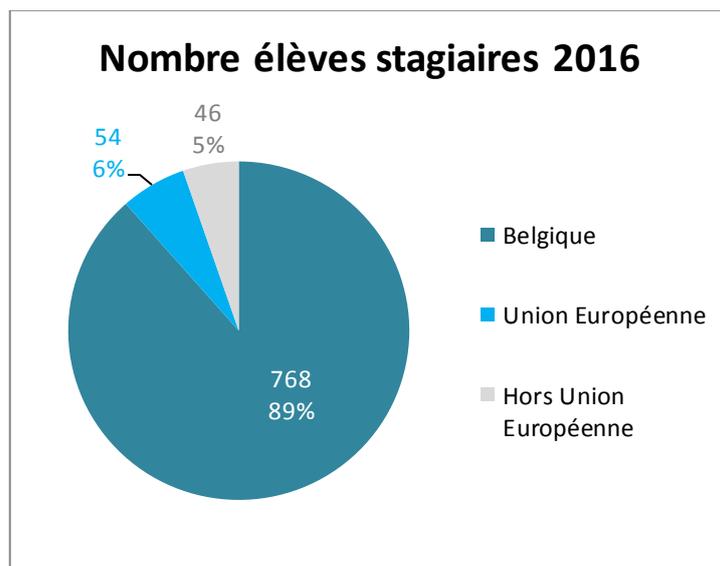


|

Les employés, quant à eux, sont à 93 % de nationalité belge, 5 % ont une nationalité de l'Union Européenne et 2 % une nationalité hors Union Européenne. Ces proportions demeurent équivalentes à celles observées en 2015.



Quant aux élèves stagiaires, 89% revêt la nationalité belge, 6% a une nationalité de l'Union Européenne et 5% une nationalité hors Union Européenne. En 2016, le poids des ressortissants hors Union Européenne monte d'un point tandis que celui des Belges diminue dans la même proportion, et celui des élèves stagiaires issus de l'Union Européenne reste stable.



Si l'on observe plus en détail la nationalité des travailleurs de l'Union Européenne (voir tableau ci-après), nous constatons que la première nationalité représentée est la France, avec un quart des travailleurs de l'Union Européenne, puis l'Italie (23%). Les Pays-Bas constituent la troisième nationalité la plus présente (10%). L'Espagne, la Pologne, le Portugal et la Roumanie sont également représentés (chacun à 8%). Puis vient la Bulgarie (4%). Nous retrouvons enfin 1% d'Allemands, 1% de Grecs et 1% de ressortissants du Royaume-Uni sur le total des travailleurs de l'Union Européenne.

Parmi les ouvriers de l'Union Européenne, nous retrouvons quasiment le même classement. La France, tout d'abord, à 25%, et l'Italie à 23%. La Pologne est la troisième nationalité représentée (10%). Les Pays-Bas, le Portugal et la Roumanie sont tous trois à 9%. L'Espagne est à 7%, la Bulgarie à 5%. Les Allemands, les Grecs et les Hongrois sont à 1% du total des ouvriers de l'Union Européenne.

Quant aux employés, ils se répartissent comme suit : 28% de nationalité française, 24% de nationalité italienne, 18% de nationalité hollandaise et 15% de nationalité espagnole. Il y a également 4% de Portugais. Les Allemands, Roumains et Polonais sont tous trois à 2% du total des employés de l'Union

Européenne. Nous retrouvons enfin des Grecs, Luxembourgeois, Bulgares, Tchèques et ressortissants du Royaume-Unis, chacun représentant 1 % de l'ensemble des employés de l'Union Européenne.

Enfin, parmi les élèves stagiaires de l'Union Européenne, on retrouve d'abord les Français (23 %) puis les Portugais (19 %) et les Italiens (15 %). Les Polonais ainsi que les Espagnols représentent chacun 8 % des élèves stagiaires de l'Union Européenne. Les Bulgares sont à 6%, les Luxembourgeois et les Roumains chacun 5%. Enfin, les Allemands et les Hollandais représentent 3% tandis que les Grecs, Lituanais et ressortissants du Royaume-Uni pèsent chacun pour 2% des élèves stagiaires de l'Union Européenne.

Nationalité	Nombre de travailleurs EU	%	Nombre d'employés EU	%	Nombre d'ouvriers EU	%	Nombre d'élèves stagiaires EU	%
France	746	25%	119	28%	613	25%	14	23%
Italie	682	23%	99	24%	574	23%	9	15%
Pays-Bas	292	10%	74	18%	216	9%	2	3%
Pologne	249	8%	7	2%	237	10%	5	8%
Espagne	247	8%	61	15%	181	7%	5	8%
Portugal	244	8%	15	4%	217	9%	12	19%
Roumanie	238	8%	8	2%	227	9%	3	5%
Bulgarie	121	4%	3	1%	114	5%	4	6%
Allemagne	37	1%	10	2%	25	1%	2	3%
Grèce	34	1%	4	1%	29	1%	1	2%
Royaume Uni	18	1%	6	1%	11	0%	1	2%
Hongrie	14	0%	1	0%	13	1%		0%
G.D. Luxembourg	10	0%	4	1%	3	0%	3	5%
République Tchèque	5	0%	3	1%	2	0%		0%
Lituanie	4	0%	1	0%	2	0%	1	2%
Slovénie	3	0%		0%	3	0%		0%
Lettonie	3	0%		0%	3	0%		0%
Slovaquie	2	0%		0%	2	0%		0%
Irlande	2	0%		0%	2	0%		0%
Suède	2	0%	2	0%		0%		0%
Autriche	2	0%		0%	2	0%		0%
Danemark	1	0%	1	0%		0%		0%
Total Union Européenne	2956	100%	418	100%	2476	100%	62	100%

11. Annexe : carte de Belgique

